



PRÉFÈTE DÉLÉGUÉE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 20 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie de remise de décorations à la Savane : CROIX DU COMBATTANT MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Mme la Préfète Anne LAUBIES présidera une cérémonie officielle de remise de la croix du combattant et de la médaille de la sécurité intérieure. **La cérémonie se déroulera à la gendarmerie de la Savane, jeudi 22 octobre à 17h.**

Créée à l'origine à la demande des Poilus de la Grande Guerre qui ont voulu faire reconnaître par la nation leur statut particulier de participants aux durs combats de 1914-1918, la carte du combattant a été instituée par la loi du 19 décembre 1926. La décoration de la «Croix du combattant» fut ensuite créée par la loi du 28 juin 1930.

La carte du combattant a été créée pour tous les combattants des guerres 1914-1918, 1870-1871 et des guerres coloniales antérieures à la Première Guerre mondiale, mais au fil des années et des guerres son attribution a été étendue et applicable aux guerres de 1939-1945, d'Indochine et de Corée, aux opérations d'Afrique du Nord de janvier 1952 à juillet 1962, d'Afghanistan, du Cambodge, du Cameroun, du Golfe, du Liban, de Madagascar, de Suez, de Somalie, de République centrafricaine, du Tchad, de Yougoslavie, du Zaïre.

À Saint-Martin, deux récipiendaires seront ainsi honorés dans ce cadre :

- M. NADAUD Eric, 45 ans, ancien combattant de la Gendarmerie en ex-Yougoslavie.
- M. ARNAL Rodolphe 42 ans, ancien combattant de l'Armée de Terre en ex-Yougoslavie et en République de Centrafrique.

Ensuite, Mme la Préfète remettra deux médailles de la sécurité intérieure. Cette distinction est destinée à récompenser les services particulièrement honorables, une intervention dans un contexte particulier, ou une action humanitaire dépassant le cadre normal du service rendus au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un engagement pour des missions ou actions signalées relevant de la **sécurité intérieure**.



Seront ainsi honorés :

- M. VAN RYMENANT Jean-Claude, pour son action à la tête de la SNSM et pour le sauvetage effectué le 13 octobre 2014, durant le passage du cyclone Gonzalo pour porter secours à un couple et son nourrisson se trouvant à bord d'un voilier qui a fini par se briser sur le récif, ainsi que pour avoir aidé d'autres navires échoués sur la plage (promotion du 14 juillet 2015).
- M. EFFANTIN Emmanuel, Chef de Cabinet de Madame la Préfète, pour son action à la tête du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la Savoie, en matière de protection des personnes et des biens (promotion du 1^{er} janvier 2015).

Contact presse :

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

0590 29 69 74

